





Compte-rendu - Conseil de quartier du 13 octobre 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Fabienne LEFEBVRE, Adjointe au Maire référente de conseil de quartier.
- Monsieur Shamime ATTAR, Adjoint au Maire référent de conseil de quartier était excusé.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité était excusée.
- 32 habitant.es

ORDRE DU JOUR

- 1. Impacts du projet Tzen5 sur le quartier
- 2. Transformations des abords de gare
- 3. Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



IMPACTS DU PROJET TZEN 5 SUR LE QUARTIER

Retour sur le projet « Tzen 5 » & impact sur le quartier.

Les agents du service « études » de la Direction « Voirie-Environnement » rappellent les enjeux du projet et son degré d'avancement depuis la dernière présentation en conseil de quartier en février 2022. Des échanges ont lieu autour de l'aménagement des berges de Seine et quant à la préservation des arbres pour la réalisation de ce projet. Les habitants s'interrogent sur le bâtiments risquant d'être démolis dans le cadre de ce projet. Les services concernés vont se renseigner auprès d'Île de France Mobilités (IDFM, ex-STIF, qui gère les acquisitions foncières au titre de ce projet).

Voir en pièce jointe le document projeté lors de la séance ainsi que les plans.

De manière plus générale, les habitants tiennent à faire part de leurs souhaits de voir le quartier nettement mieux desservi, et ce sans attendre l'arrivée du Tzen5. Ils protestent en particulier contre la







desserte très faible en week-end du quartier (Bus 25, RER C notamment).

L'élue présente rappelle l'historique des mobilisations des vitriots à l'égard de la Société des Transports d'Ile de France et de la SNCF, à laquelle les élus municipaux ont apporté leur soutien, et qui ont permis par le passé la hausse de la fréquence, en particulier du RERC.



TRANSFORMATIONS DES ABORDS DE GARE

Les techniciens du service « études » rappellent que tout projet d'ampleur autour des abords de Gare nécessite un partenariat important entre divers grands acteurs du territoire : la SNCF, Île de France Mobilités (ex-STIF) qui organisent les transports d'île de France, ainsi que le Conseil Départemental (les avenues menant à la Gare étant des voies départementales). Les habitant es seront tenu es informé es de toute avancée concernant ces projets.



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

Lors de cette séance des échanges ont lieu sur des questions très diverses.

1. Ordre du jour des séances :

L'association du Port à l'Anglais réaffirme son souhait d'être davantage intégrée à la conception des ordres du jour. Dans le cas présent, l'ordre du jour a été défini en cohérence avec les souhaits des habitants lors du conseil précédent mais ce type de demande peut effectivement être amené à évoluer. Le service rappelle que la proposition d'ordre du jour est envoyée aux habitants 5 jours avant le conseil de quartier.

Les habitants et associations du quartier peuvent également faire des propositions (par mail, au service vie de quartier), qui seront retenues notamment en fonction du temps de préparation nécessaire au traitement de ces questions.

2. Usages de la Voirie à l'angle des rues Pasteur/Fourier :

Une discussion s'engage autour de questions de voirie à la confluence des rues Fourier et Pasteur, aux abords des écoles Salmon & Montequieu attenantes. Les habitants font remonter des mésusages notamment d'automobilistes dans la rue Pasteur (sens interdit), et estiment que des excès de vitesse sont fréquemment commis à cet endroit sensible où circulent de nombreux enfants. La discussion implique également des questionnements quant à la possibilité de piétoniser la rue Pasteur ou quant à l'occupation des trottoirs générée par les terrasses des commerçants sur la place à l'angle des deux rues Fourier/Pasteur.







Mme Lefebvre demande au service vie de quartier et aux services municipaux concernés (voirie, éducation) d'organiser prochainement une réunion impliquant l'association du quartier ainsi que les directions d'école concernant les usages de cette place afin de trouver des solutions collectives sur cet espace.

Des habitants s'interrogent sur la présence de rongeurs dans le square Charles Fourier ainsi que sur la politique de dératisation sur le quartier et la ville. En particulier ils questionnent la présence de boîtes noires dans le parc. Sont-elles consacrées à la dératisation ?



Le service environnement de la Ville répond :

Chaque année, la ville de Vitry-sur-Seine prend un arrêté municipal portant sur l'obligation, pour tous propriétaires, gérants et syndics d'immeubles à usage d'habitation, de commerce et d'activité, et de terrains non bâtis, de procéder à une opération de dératisation de leurs propriétés pendant une période donnée. Cette année la période concernée débutait le 3 avril et s'achevait le 3 juin 2023. Pendant cette période, une campagne de dératisation (contrôle et traitement si nécessaire) a eu lieu dans les bâtiments et espaces dont la ville est propriétaire.

Une seconde campagne similaire est organisée à l'automne dans les bâtiments et espaces dont la ville est propriétaire.

Pour chacune de ces campagnes, une communication est faite :

- par courrier, auprès des bailleurs sociaux, des syndics (connus du service Environnement) et d'un certains nombres de commerces/entreprises
- sur le site internet de la ville
- sur les réseaux sociaux
- sur les panneaux lumineux

En plus de ces 2 campagnes, des opérations curatives ponctuelles peuvent être menées en cas de présence importante de rongeurs sur un espace donné.

Au niveau du square Charles Fourier :

Suite à une présence importante de rongeurs au niveau du square et de ses abords, une opération curative de dératisation a débuté le 23 septembre dernier avec la pose de différents postes d'appatages (boites noires). Des contrôles sont faits fréquemment dans cette période.

Ces postes d'appâtage, imperméables aux intempéries, sont destinés à accueillir un appât et sont conçus de manière à maintenir les appâts inaccessibles au jeune public (dispositif de fermeture empêchant leur ouverture par les enfants) et aux animaux non-ciblés.







Lors des interventions curatives, il est procédé à un affichage destiné à informer les riverains/utilisateurs, de cette opération.

Le service « Vie de quartier » reste à la disposition des habitants concernant d'éventuelles suggestions sur les prochains ordres du jour du conseil de quartier. Comme indiqué plus haut, le traitement et la réception de ceux-ci dépendent aussi des délais de saisine des services spécialisés concernés.

Ci-dessous les coordonnées du service « Vie de quartier ».

Service Vie de quartier 01 46 82 81 96 - viedequartier@mairie-vitry94.fr

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.